

La situation en Auvergne-Rhône-Alpes

La biodiversité constitue la diversité de l'ensemble du vivant sur terre.

Elle se compose de la diversité des écosystèmes, des espèces et de la diversité génétique au sein d'une même espèce, en incluant toutes les relations et interactions qui existent entre ces différents milieux, espèces et individus.

Nous faisons partie de cette biodiversité et en sommes dépendants, pour nous nourrir, boire et respirer.

La biodiversité connaît aujourd'hui sa 6ème extinction de masse :

- 25 % des espèces de vertébrés, d'invertébrés et de plantes sont menacées d'extinction
- 75 % du milieu terrestre et 66% du milieu marin sont sévèrement altérés par les activités humaines
- 87 % des zones humides ont disparues entre le 18ème siècle et aujourd'hui

Les conséquences pour l'activité de Travaux Publics

Pour s'adapter, il faudra :

- Arriver à concilier l'activité avec la préservation de la biodiversité sur les chantiers
- Anticiper les risques réglementaires

Développement de nouveaux marchés comme le génie écologique (restauration de la biodiversité).



Les leviers que vous avez mis en avant

Phase amont

✓	✓	Réaliser une veille réglementaire et d'identification des mesures conservatoires	
✓	✓	Inclure la biodiversité dès la phase de concertation (citoyenne/élus)	
✓	✓	Choisir un écologue qui suivra l'intégralité du projet (AMO)	
✓	✓	Définir les prescriptions en matière de conception dans les marchés MOE puis de réalisation y compris le choix du matériel à utiliser	
✓	✓	Réaliser les diagnostics en fonction du contexte (diagnostic Faune et Flore, reconnaissance des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE), étude 4 saisons), et les mettre à disposition des entreprises	
✓	✓	Donner les informations nécessaires au bon chiffrage afin de limiter les surcoûts ou les surprises	
✓	✓	✓	Réaliser une concertation avec les services instructeurs pour la définition des mesures ERC
✓	✓	✓	Définir le bon calendrier d'intervention, respecter les périodes (exemple : nidification) et les arrêts
✓	✓	✓	Définir les balisages à effectuer et réaliser un plan de circulation
✓	✓	✓	Former ses équipes sur les mesures compensatoires, le repérage, la reconnaissance, les process à suivre
✓	✓	✓	Prévoir les dispositifs anti-pollution pour le sol, l'air, la lumière (exemples : barrière physique, filtre à paille)
✓	✓	✓	Anticiper le choix du matériel (exemple : engins avec moins de portance), du phasage chantier, du budget
✓	✓	✓	Identifier les équipes les plus adaptées
✓	✓	✓	Définir un référent biodiversité
		✓	Réactualiser ou vérifier l'inventaire biodiversité en se focalisant sur les impacts du chantier



MOA MOE TP

Fiche synthèse sur la Biodiversité

Pendant le chantier

✓	✓	✓	Assurer une bonne communication entre acteurs de la phase étude et de la phase chantier
✓	✓	✓	Veiller à la bonne circulation de l'information entre les sachants et le terrain (REX positifs et négatifs)
✓	✓	✓	Organiser des visites régulières avec un écologue, MOA et MOE
		✓	Sensibiliser les équipes (instaurer des ¼ d'heure biodiversité avec des rappels de la législation en vigueur)
		✓	Mettre en place le balisage et le plan de circulation, les faire respecter
✓	✓	✓	Respecter les périodes d'intervention
		✓	Mettre en œuvre des bonnes pratiques définies en phases amont
		✓	Utiliser des solutions propres (exemples : huiles végétales, carburants alternatifs, matériaux)
		✓	Éviter les pollutions : gérer les déchets et les stocks, prévoir des kits anti-pollution, des systèmes antifuites
		✓	Choisir des filières de traitement adaptées pour les EEE et imposer leur traçabilité
		✓	Anticiper avec des process dédiés aux imprévus (gestion de crise, aléa)
		✓	Limiter les nuisances sonores et pollution, respecter la faune et la flore
		✓	Terrasser par mode doux au droit des systèmes racinaires (exemple : terrassement par aspiration)
		✓	Remblayer avec respect des couches géologiques
✓	✓	✓	Mettre en place ou préserver des corridors écologiques
		✓	Prévoir des refuges biodiversité (exemple : passe batracien, hibernaculum)
		✓	Limiter les allées et venues des camions
✓	✓	✓	Contrôler et définir les sanctions des non-conformités

Aval

		✓	Replier les installations, gérer les déchets
		✓	Nettoyer les engins sur place sur une aire adaptée (étanche)
		✓	Végétaliser les espaces en attente de plantation
✓	✓	✓	Remettre en état des espaces qui étaient végétalisés (exemple : à l'endroit où il y avait la base vie)
✓	✓	✓	Contrôler la qualité des terres végétales, de la prestation
✓	✓		Suivre, sur plusieurs années si besoin, lorsque des clauses étaient prévues (exemples : EEE, reprise des végétaux, comptage ou contrôle par piège photo pour les aménagements de passage à faune)
✓	✓	✓	Analyser et réaliser une restitution de la phase chantier, communiquer sur les bons effets (exemples : fauche raisonnée, choix du végétal local, présence de pollinisateurs)

Les outils pour vous accompagner

COMPRENDRE

- [Diagnostic Biodiversité \(FNTP\)](#)
- [OFB](#)
- [DREAL](#)
- [INPN](#)
- [CDR-EEE](#)
- [TP.Demain](#)
- [Entreprises et Biodiversité \(OFB\)](#)

CONNAÎTRE SES OBLIGATIONS

- [Cadre institutionnel et réglementaire \(OFB\)](#)

SENSIBILISER

- [Kit de sensibilisation FNTP](#)
- ¼ d'heure environnement (bientôt disponible)
- [Fresque de la biodiversité](#)

SE FORMER

- [MOCC Entreprises et biodiv : Passez à l'action \(OFB\)](#)
- [Entreprises : TP.Demain l'école](#) (formation génie écologique 2 jours)

AGIR

- Elus :
- [Ecosys TP](#)
- Entreprises :
- [Lucee TP](#)
 - [Bonnes pratiques \(FNTP\)](#)
 - [Entreprises engagées pour la nature \(OFB\)](#)
 - [Signalétique](#)

EEE = Espèces Exotiques Envahissantes